

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE VENANSAULT

AVIS DU MAIRE

Le Maire a l'honneur d'informer ses administrés que :

La réunion du CONSEIL MUNICIPAL
aura lieu à la Mairie

Le mardi 13 septembre 2022 à 20h30

A l'ordre du jour sont portées les questions suivantes :

- Admission en non-valeur
- Souscription d'emprunt – modification de la délibération du 12/07/22)
- Décision modificative au budget primitif
- Demande de subvention – moto club compression
- Demande de subvention pour la restauration des archives communales
- Mise en place de la redevance pour les infrastructures de communication électronique
- Mise en place d'une taxe sur les dépôts sauvages
- Création d'un poste d'agent de maîtrise
- Acquisition foncière
- Cession de parcelles ZA la Garlière
- Arrêt de la modification 3 du PLU- secteur du Plessis
- Convention Territoriale Globale

En Mairie, le 5 septembre 2022

Laurent FAVREAU
Maire de Venansault

